

À bâbord !
Revue sociale et politique

La puissance thérapeutique du droit

François Marchand, Danielle Mongeon and Anne-Marie Bureau

Number 90, December 2021

Droits des enfants

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/97727ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue À bâbord !

ISSN

1710-209X (print)

1710-2103 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marchand, F., Mongeon, D. & Bureau, A.-M. (2021). La puissance thérapeutique du droit. *À bâbord !*, (90), 40–41.

LA PUISSANCE THÉRAPEUTIQUE DU DROIT

François Marchand, Danielle Mongeon et Anne-Marie Bureau**

Au Comité des droits de l'enfant (CDE) de Gatineau, des jeunes en difficulté ont l'occasion d'agir concrètement pour découvrir et défendre leurs droits.

Ce qui est hors de l'ordinaire avec le CDE, c'est que des enfants vivant de grandes difficultés personnelles et familiales bénéficient d'une expérience thérapeutique où des professionnel·le·s des soins aux enfants unissent leurs forces avec des avocates. C'est intervenant·e·s offrent une démarche d'apprentissage et de mise en œuvre des droits de l'enfant dans leur communauté, et ce, dans un cadre de rapports égalitaires et bienveillants.

Le CDE est l'une des activités proposées par le Centre de pédiatrie sociale de Gatineau (CPSG). Ce centre fait partie d'un réseau de plus d'une quarantaine d'autres établissements au Québec ayant en commun d'intervenir auprès des enfants et de leur famille selon l'approche de la pédiatrie sociale en communauté. Il s'agit d'une approche originale de médecine sociale, développée par le Dr Gilles Julien, qui est axée sur les forces de



Photo : Ingzijun (CC BY-ND-NC 2.0)

l'enfant ainsi que sur celles de sa famille et de la communauté, dans le respect de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Le fait que le personnel soignant s'inspire au quotidien de la Convention est l'une des composantes qui font l'originalité des centres de pédiatrie sociale en communauté. Cette innovation est le fruit d'une étroite collaboration entre le Dr Julien et M^e Hélène Sioui Trudel.

Le CDE offre à des enfants, choisi-e-s par l'équipe de soins au sein même du processus clinique du CPSG, un espace où ils et elles peuvent s'exprimer et s'initier à la défense et à la promotion de leurs droits dans un environnement émotionnellement sécuritaire. L'objectif du CDE est de donner à des enfants de 9 à 12 ans un espace accueillant et positif où ils et elles seront écouté-e-s et à l'aise de prendre la parole. C'est l'opportunité de développer des compétences organisationnelles, de s'approprier un projet, de participer à la prise de décisions, et surtout de vivre des victoires et des réussites. Les participant-e-s sont donc appelé-e-s à vivre et s'approprier les droits de l'enfant pour ensuite devenir des ambassadeurs et des ambassadrices de la Convention auprès des autres enfants et de leurs parents, ainsi que pour intervenir auprès des décideur-euse-s de leur communauté.

Accompagné-e-s de l'avocate et de l'intervenante sociale qui animent le comité, les enfants se livrent à plusieurs démarches citoyennes. Soulignons leur participation à un projet de revitalisation urbaine de leur quartier, où ils et elles ont réussi à montrer comment des défauts d'urbanisme représentaient autant de manquement aux droits de l'enfant en identifiant les principes de la Convention qui n'étaient pas respectés dans l'aménagement de

leur quartier. Ces spécialistes en herbe des droits de l'enfant ont proposé des correctifs et sollicité des partenaires pour assurer la réalisation des solutions. Par leur prise de parole, ils et elles ont notamment dénoncé auprès des décideur-euse-s de leur municipalité le fait que leur école n'avait aucun jeu extérieur aménagé dans la cour, ni pelouse ni ombre pour se protéger du soleil. Leurs droits de s'amuser et de grandir en santé, garantis par la Convention, n'étaient pas respectés. Adèle (nom fictif), une participante, vous dira que c'est grâce à elle et le comité que plus de 200 enfants de son école bénéficient maintenant d'un environnement favorable au jeu dans la cour. Le pouvoir d'agir sur sa communauté : c'est la plus grande réussite d'Adèle. Elle vous dira aussi que le CDE ne fait pas seulement que parler des droits de l'enfant... il agit !

Le CDE réussit ainsi à créer une alliance thérapeutique et émancipatrice en joignant la force normative des droits de l'enfant à un supplément de bienveillance grâce à la disponibilité chaleureuse des animatrices. Tout cela au sein d'une organisation qui croit sincèrement que les idées des jeunes comptent vraiment et qu'ils et elles peuvent apporter une réelle contribution à leur communauté. 

** François Marchand est doctorant en sociologie à l'Université d'Ottawa. Danielle Mongeon est directrice générale de l'Aide juridique de l'Outaouais et animatrice du Comité des droits des enfants. Anne-Marie Bureau est médecin et directrice clinique du Centre de pédiatrie sociale de Gatineau.